



RGPD : protégeons les données personnelles

Le Règlement général sur la protection des données (RGPD)



Le Règlement général sur la protection des données (RGPD) entre en application le 25 mai. Ses dispositions nous concernent tous, collaborateurs, salariés, citoyens.

Mieux protéger les données à caractère personnel des individus et leur accorder de nouveaux droits, au regard des usages du numérique : tel est l'enjeu du RGPD.

Cette nouvelle réglementation européenne s'appuie sur des principes de transparence et de responsabilisation des différents acteurs.

Une documentation, composée d'une infographie et d'une vidéo, est à votre disposition sur la [UNE de l'intranet Groupe](#)

En complément, vous trouverez en pages suivantes :

- ☐ *les postures commerciales*
- ☐ *Les consignes spécifiques / fiches réflexes*

Les postures commerciales



Quelles sont les données personnelles que vous détenez sur moi, comment puis-je les faire rectifier / supprimer, m'opposer ou en limiter le traitement ?



Vous pouvez exercer vos droits à l'adresse suivante :

Caisse d'Épargne Lorraine Champagne-Ardenne
Service Relations Clientèle
5 Parvis des Droits de l'Homme, 57000 METZ
E-mail : relationsclientele@celca.caisse-epargne.fr

Vous devez impérativement justifier de votre identité en indiquant clairement vos nom et prénoms, l'adresse à laquelle vous souhaitez que la réponse vous soit envoyée, signer votre demande et y joindre la photocopie d'un document d'identité comportant votre signature. L'exercice de vos droits d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, de votre droit à la limitation du traitement ou à la portabilité des données à caractère personnel s'effectue sans frais.

Les postures commerciales



Etes-vous conforme à ce nouveau règlement / Quelle est votre politique de protection des données ?



« Pour garantir la transparence sur l'utilisation de vos données personnelles, nos dispositifs évoluent.

Retrouvez notre notice d'information sur le traitement des données personnelles, disponible sur notre site internet : www.caisse-epargne.fr/da/file/fre-LA/360030

Ou en agence sur simple demande. »

→ Cette mention sera insérée dans les relevés de compte à compter du mois de juin 2018

La notice d'information clients est également disponible dans la rubrique des commerciaux : Communication / Documents réglementaires

Les postures commerciales



Avez-vous procédé à la désignation d'un délégué à la protection des données personnelles (DPO) ?



Oui.

Si vous souhaitez en savoir plus sur la notice d'information, et pour autre question sur ce nouveau règlement,

*Vous pouvez contacter notre **délégué à la protection des données personnelles** à l'adresse suivante :*

Caisse d'Épargne Lorraine Champagne-Ardenne
Délégué à la Protection des Données
5, Parvis des Droits de l'Homme
57000 METZ

Ou par mail : delegue-protection-donnees@celca.caisse-epargne.fr

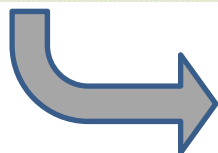
Les consignes spécifiques / fiches réflexes



Des contrôleurs de la CNIL se présentent à moi

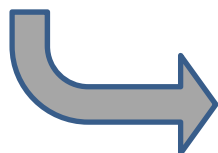
Ou

Je suis contacté par la CNIL :



- *J'accueille avec courtoisie les contrôleurs, je vérifie leur identité et leur ordre de mission, j'apporter les réponses aux demandes*
- *J'alerte sans délai ma hiérarchie et le DPO (délégué à la protection des données) :*
delegue-protection-donnees@celca.caisse-epargne.fr

J'ai connaissance d'une fuite de données personnelles, d'une atteinte à la confidentialité ou d'une faille de sécurité :



- *J'alerte sans délai ma hiérarchie et le DPO (délégué à la protection des données) :*
delegue-protection-donnees@celca.caisse-epargne.fr